

Automne Automne Hiver 2012



Chers amis de Wintzenheim,

Voilà quatre années et demie que vous nous avez confié la destinée de notre village. C'est la première année que votre maire entame cette période de Noël et de nouvel an avec une certaine sérénité.

Les différentes décisions prises, parfois contestées par certains conseillers municipaux, mais toujours approuvées à une grande majorité voire à l'unanimité, ont posé les fondations nécessaires à la « survie » de notre village

Nous avons ainsi l'assurance de pouvoir fournir l'effectif d'élèves dont le RPI a besoin pour continuer à tourner sans craindre une fermeture de classe.

L'installation de jeunes couples contribue à entretenir la vie associative à travers l'association des parents d'élèves et l'association sportive et culturelle de Wintzenheim.

Les nouveaux contribuables participent également au budget communal à l'heure où l'engagement de l'état est de moins en moins important.

Après avoir porté nos efforts sur ces projets structurants, nous pouvons maintenant envisager des projets en rapport avec notre cadre de vie.

La salle de l'association, après de bons et loyaux services, mérite des travaux de confort et de sécurité, voire une petite extension.

Votre Mairie école aussi, même si l'échéance du 1^{er} janvier 2015 pour l'accessibilité des lieux publics n'est plus d'actualité, aurait besoin d'un rafraichissement, de travaux de confort et d'économie d'énergie.

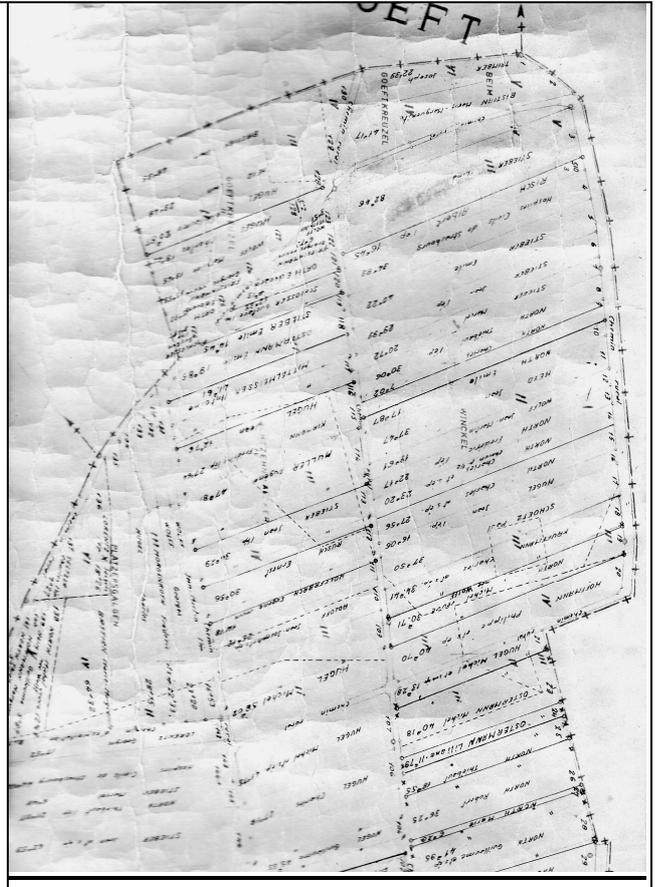
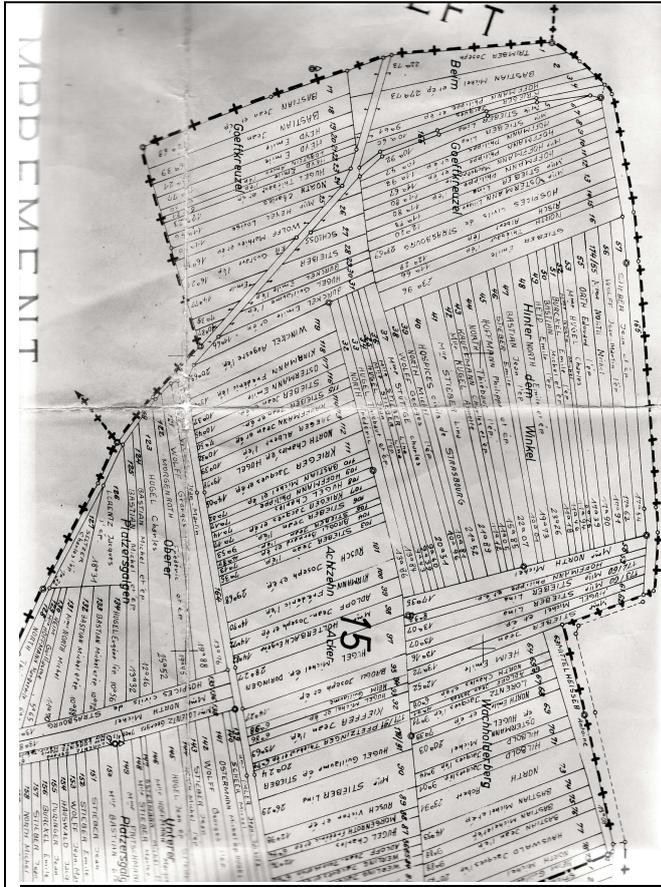
Des travaux d'entretien du cimetière, des rues et des places publiques sont aussi nécessaires.

Voilà ce que je proposerai à vos conseillers municipaux dès le début de l'année prochaine pour définir avec eux les priorités et le calendrier en fonction de nos ressources financières.

Bonne lecture et,
Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Votre Maire :Alain North

1. A propos du remembrement.



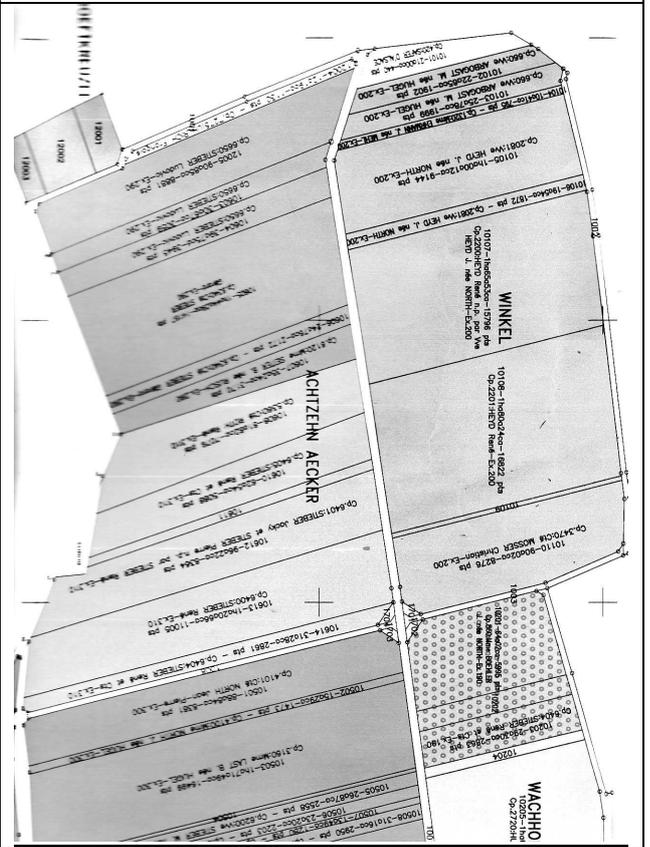
3 plans représentant le parcellaire sur la partie ouest du ban de Wintzenheim au lieu dit Winckel et Achtzehn Aecker:

- avant 1962,
- de 1962 à 2012 et
- après 2012

La moyenne des parcelles avant 1962 était autour de 15 ares (entre 7 et 25 ares)

Après 1962 la taille moyenne des parcelles tournait autour de 25 ares (entre 15 et 40 ares avec une exception à 82 ares)

Vous trouverez ci-dessous un tableau des statistiques sur le résultat de l'aménagement foncier (version non définitive)



STATISTIQUES SUR LES RESULTATS DE L'AMENAGEMENT FONCIER

NATURE DES ELEMENTS	AVANT REMEMBREMENT	APRES REMEMBREMENT
Surface totale à retenir	160 ha 43 a	160 ha 43 a
Surface cultivable (terres et prés) Hors chemin, bois, taillis, vergers, vignes,...	149 ha 26 a	149 ha 26 a
Comptes familiaux	134	127
Propriétaires matriciels	162	155
Propriétaires à ilot unique	66	86
Nombre de parcelles, y compris domaine public non cadastré	851	363
Réduction du nombre de parcelles de 57 %		
Nombre de parcelles cadastrales cultivables après déduction des chemins et fossés	777	278
Réduction du nombre de parcelles de 65 %		
Surface moyenne d'une parcelle	19 a 21	53 a 56
Augmentation de 278 %		
Nombre d'ilots d'exploitation (13 exploitants)	386	144
Réduction du nombre d'ilots de 63 %		
Nombre moyen d'ilots par exploitation	30	10
Réduction du nombre d'ilots d'exploitation de 66 %		
Surface moyenne d'un ilot d'exploitation	33 a 24	1 ha 37 a 34
Augmentation de 415 %		

A travers ces 3 plans et ce tableau vous pouvez constater le chemin parcouru.

Cet aménagement foncier ne modifie pas fondamentalement le paysage puisqu'une succession de parcelles de maïs cultivées par plusieurs exploitants ressemble totalement à une unique parcelle de maïs cultivé par un seul exploitant.

Cet aménagement foncier ne modifie pas non plus le paysage « **environnemental** » puisque prés, vignes, vergers, taillis, bosquets et autres haies seront entièrement préservés.

Cet aménagement foncier a permis à la commune de se créer une réserve foncière dans et autour de la zone UL et AUL du PLU, d'environ 150 ares.

Cette réserve foncière pourra servir à l'établissement d'infrastructures scolaires, sportives et de loisirs si besoin.

2. Quelques nouvelles de nos écoles

Voilà le tableau des effectifs pour le RPI pour l'année scolaire 2012-2013

Ecole	FESSENHEIM				WINTZENHEIM			KUTTOLSHEIM			TOTAL
	CM 2	CM 1	CM 1	CE2	CE2	CE1	CP	GS	MS	PS	
Professeurs des écoles	M. MALINGREY (M ^{me} SIMON-K.)		M ^{me} HAEFFNER		M ^{me} POLI		M ^{me} PAULIAT	M ^{me} GEORG.	M ^{me} MOTTIER	M. LABARTE	
FESSENHEIM	6	5	3	3	1	8	6	10	6	5	53
KUTTOLSHEIM	4	3	4	10	0	8	12	6	7	11	65
WINTZENHEIM	2	4	3	/	5	3	5	5	5	5	37
AUTRE Nordheim Wasselonne Kleinfrankenheim	+1	/	+2	/	/	+1	/	+1	/	+1	6
TOTAL	13	12	12	13	6	20	23	22	18	22	161
	25		25		26						
	50				49			62			
	99										

La traditionnelle fête de Noël a été organisée le 7 décembre à la salle des fêtes de Kuttolsheim.

Les décorations de Noël confectionnées par nos élèves ont connu un vif succès. Chocolat chaud, vin chaud, mannele et autres bredele étaient bien sûr au rendez-vous.

Et pour vous mettre dans l'ambiance, la soirée a été ponctuée de chants de Noël répétés depuis de longues semaines par tous nos écoliers.

3. Point d'apport volontaire

Nous avons été obligés de constater qu'il y a toujours des dépôts sauvages autour des containers.



Nous vous rappelons que les déchetteries de Dossenheim et de Pfulgiesheim sont à votre disposition pour les déchets recyclables
Lorsque les containers sont pleins, nous faisons appel à votre civisme pour ne pas entreposer vos ordures à côté et d'y revenir quand ils seront vidés.
Merci d'avoir une pensée pour la personne qui est obligée de nettoyer tout cela.

Quelques rappels :

Les déchetteries du territoire sont en libre accès pour les habitants redevables au sein de la Communauté de Communes du Kochersberg, **munis du macaron obligatoire.**

Pour le contrôle, merci d'apposer votre vignette autocollante sur le pare-brise de votre véhicule.

La vignette est remise gratuitement à chaque foyer. Elle peut être retirée au secrétariat de la Communauté de Communes du Kochersberg, au 32 rue des Romains à Truchtersheim (le Trèfle - Maison des Services du Kochersberg), aux heures de bureau.



Les horaires d'ouverture des déchetteries évoluent pour être plus accessibles ! Des horaires élargis en été (du 1er avril au 31 octobre) et raccourcis en hiver (du 1er novembre au 31 mars) avec toujours une ouverture en non-stop le samedi :

du 1er avril au 31 octobre)			du 1er novembre au 31 mars)		
	Dossenheim	Pfulgriesheim		Dossenheim	Pfulgriesheim
Lundi	14h - 18h	fermé	Lundi	14h - 17h	fermé
Mardi	fermé	14h - 18h	Mardi	fermé	14h - 17h
Mercredi	9h - 12h 14h - 18h	14h - 18h	Mercredi	14h - 17h	14h - 17h
Jeudi	fermé	14h - 18h	Jeudi	fermé	14h - 17h
Vendredi	9h - 12h 14h - 18h	14h - 18h	Vendredi	14h - 17h	fermé
Samedi	9h - 18h	9h - 18h	Samedi	9h - 17h	9h - 17h

Par ailleurs, il existe également un site de collecte de déchets verts à Willgottheim.

Il se situe à proximité de la RD41 en direction de Neugartheim.

Ce point vert est aux particuliers habitant le territoire de la communauté des communes.

L'accès des libre 7j/7 et 24h/24 mais est interdit aux professionnels.